Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 7 décembre 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20, 21 et 22 novembre 2017

2017 V 314 Vœu relatif au soutien de la Jai Jagat 2020 marche pour l'accès à la terre et à la justice sociale.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant qu'une grande campagne appelée "Jai Jagat" ou "victoire du monde" en Hindi, est lancée actuellement depuis l'Inde par le mouvement Ekta Parishad pour réclamer non seulement l'accès à la terre et aux ressources pour les petits paysans indiens, mais au-delà pour un autre modèle de développement à l'échelle internationale visant à enfin faire primer les droits humains sur le droit des affaires ;

Considérant qu'une grande marche entre Delhi et Genève aura lieu entre octobre 2019 et septembre 2020, devant arriver devant le siège des Nations Unies à Genève, pour conclure par une "assemblée des peuples" qui remettra aux Nations Unies et aux autres organisations internationales présentes à Genève une plateforme de recommandations et un plaidoyer en plusieurs points ;

Considérant que cette grande marche est organisée depuis l'Inde par le mouvement gandhien Ekta Parishad, représentée notamment en France par l'ONG SOL ;

Considérant qu'Ekta Parishad est un mouvement social non-violent et gandhien fondé en 1991 et travaillant sur les questions d'accès à la terre et à la forêt au niveau national en Inde ;

Considérant qu'en 2007 et 2012, deux marches organisées également par Ekta Parishad ont rassemblé 100.000 personnes chacune, les plus importantes en Inde depuis la campagne menée en 1942 par Gandhi en faveur de l'Indépendance ;

Considérant qu'au vue de ce succès, le mouvement a désormais une visibilité internationale et que son objectif est d'aider les personnes dépossédées à gagner les moyens de leur survie quotidienne comme l'accès à l'eau, à la terre et à la forêt, en Inde mais également partout sur la planète ;

Considérant que la marche suivra en Europe la route prise par les réfugiés pour mettre en lumière la problématique de l'exil liée à celles du développement comme du dérèglement climatique ;

Considérant que des marches de Paris, Bruxelles et d'autres villes soutenant la Jai Jagat seront organisées partout en Europe pour constituer un réseau de collectivités locales favorables à la solidarité internationale et à un nouveau modèle de développement ;

Considérant que la ville de Genève de même que l'assemblée du canton de Genève ont d'ores et déjà chacune adopté à la quasi unanimité un vœu officiel de soutien à Jai Jagat et de facilitation logistique lors de sa venue sur leur territoire ;

Considérant que cette campagne Jai Jagat prendra la forme d'un grand Forum social mondial itinérant en 2020, pour interpeller au-delà des petits paysans indiens sur la nécessité de nouvelles formes de solidarité internationale pour lutter contre la pauvreté et le dérèglement climatique intrinsèquement liés ;

Considérant que la Ville de Paris est une ville-monde confrontée de plein fouet à la problématique tant des réfugiés que de l'explosion des inégalités ou du changement climatique ;

Considérant la volonté de Paris d'être une ville exemplaire tant en terme de lutte contre le changement climatique que de solidarité, locales comme internationales, et que cela passe par un changement de notre modèle de développement ;

Aussi, sur proposition de M. Jérôme GLEIZES et des élu-es du groupe Ecologiste de Paris (GEP),

Émet le vœu que :

Le Conseil de Paris soutient cette initiative et favorisera l'accueil des actions qui seront organisées à Paris en solidarité avec les marcheurs pour la paix de la Jai Jagat 2020.